Bonjour,

Voici ma contribution sur " la France en commun" :

Il s'agit de rajouter un 16ème chantier dans "chantiers prioritaire dont le thème sera l'eau.

Vers un nouveau mode de développement social et écologique :

Parce qu'ils sont inséparablement liés, nous donnons d'un même mouvement priorité aux intérêts de notre planète et à l'immense majorité de notre peuple.

L'EAU est un bien commun de l'humanité. Sa gestion doit être sortie des griffes des multinationales et rester de la compétence communale.

Un service public national décentralisé doit être crée afin d'accompagner les élus(es).

Dans les conseils municipaux, qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition nos élus s'engagent à défendre cette position.

Ils interviennent pour que la gestion de l'eau revienne à la compétence communale.

Des moyens financiers doivent être donnés pour former le personnel communal en charge du secteur.

Un médiateur pourrait être nommé pour analyser des éventuelles difficultés des usagers et avec eux trouver les meilleures solutions aux problèmes.

Le 26 février 2016.

Jean Ricci Section PCF de Pontault Combault